LEGENDE

- Périmètre de l'AVAP
- Espace bâti
- Parcellaire
- Cours d'eau
- Courbes de niveau

Patrimoine protégé

- Rayons d'abord de protection des MH
- MH inscrits ou classés
- Site classé
- Site inscrit

Haies à préserver

- Enjeux faibles
- Enjeux forts

- Percée visuelle
- Vue panoramique
- Bâtiment d'accompagnement
- Batiment MH
- Bâtiment d'intérêt patrimonial
- Batiment remarquable
- Bâtiment non repéré
- Bâtiment sans intérêt patrimonial
- Boisement
- Lignes de force
- prairies bocagères en fond de vallée

N

0 250 500 m

DÉPARTEMENT DE L'ORNE

Communauté de Communes Argentan Intercom

Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) valant SPR

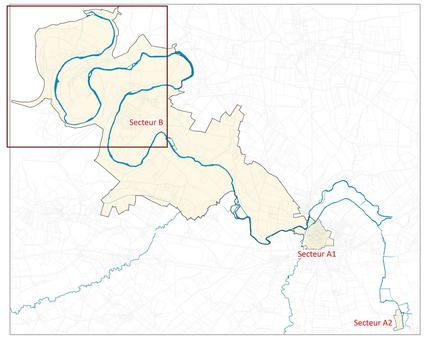

Secteur B

Carte des qualités architecturales et paysagères
échelle 1/5000

Pour le Président,
Le Vice-Président délégué à l'urbanisme, au logement et à l'aire d'accueil des gens du voyage,
Michel LERAT

Elaboration AVAP prescrite en date du : 24 Fevrier 2016
Projet arrêté en date du : 15 avril 2019
Approuvé en date du : 13 octobre 2020

capla ARCHITECTURE
47 rue Barrault
75013 PARIS
01 86 64 00 19

zAD Une approche environnementale au service de vos projets
34 rue du 8 Mai 1945
76680 SAINT-SAËNS
07 84 17 59 26

gama
57-59 avenue de la Côte de Nacre
14000 CAEN
09 50 34 61 26

géostudio
13 rue du Palais
21000 DIJON
06 45 52 10 87